

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022 – 2030  
SOMMAIRE



Ville de  
**SAINT-JÉRÔME**

« Propulser Saint-Jérôme comme capitale nationale de l'électrification des transports et ouvrir la voie à l'innovation, en mettant à profit ses talents, sa culture entrepreneuriale et son patrimoine bâti distinctif. »

*Marc Bourcier*

**Marc Bourcier**  
Maire de Saint-Jérôme



# Avant-propos

Avec une équipe dévouée au Service du développement économique et de l'électrification des transports (SDEET) et une vision intégrée du développement du territoire, plus que jamais, Saint-Jérôme se positionne comme destination d'affaires incontournable.

La stratégie de développement économique 2022-2030 se veut un plan qui guidera l'administration municipale et les élus pour les prochaines années, en concordance avec les priorités économiques de la Ville pour son territoire.

Cette stratégie s'inscrit en toute cohérence avec l'approche intégrée de développement durable adoptée par la Ville, qui vise à préserver un environnement naturel et bâti harmonieux, une population saine ainsi qu'une économie prospère.

Fruit d'une réflexion stratégique menée par le SDEET, la stratégie de développement économique 2022-2030 se veut une vision unifiée de l'ensemble des services et des partenaires de la Ville pour guider la concrétisation de projets porteurs innovants visant à assurer la prospérité économique de Saint-Jérôme.

Elle se présente en 5 grands chantiers :



## Centrale des affaires

La stratégie de développement économique de la Ville de Saint-Jérôme se veut ambitieuse. Désireuse d'offrir un environnement d'affaires agile qui place les partenaires au centre de ses préoccupations, la Ville inaugurera sous peu la Centrale des affaires. Ce nouvel environnement deviendra la place d'affaires par excellence et visera à accompagner les entrepreneurs et les promoteurs œuvrant sur le territoire afin d'accélérer le développement de leurs projets d'affaires, mais aussi de favoriser le déploiement de nouvelles entreprises et de grands projets innovants.





# Entrepreneuriat et innovation

En collaboration avec ses partenaires, la Ville de Saint-Jérôme souhaite devenir une « ville d'affaires » reconnue pour son dynamisme entrepreneurial. Ceci implique la mise en place de parcours entrepreneuriaux pour les entreprises de son territoire, et d'outils financiers pertinents pour soutenir la réalisation de projets de démarrage d'entreprises jérômiennes en plus de la relance des fonds FLI et FLS (après deux ans d'absence) de concert avec la MRC.

## 1. Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire

---

- Déployer une stratégie d'attraction d'entreprises en ciblant les créneaux porteurs.

## 2. Accompagner et financer les entreprises locales dans leur projet d'affaires

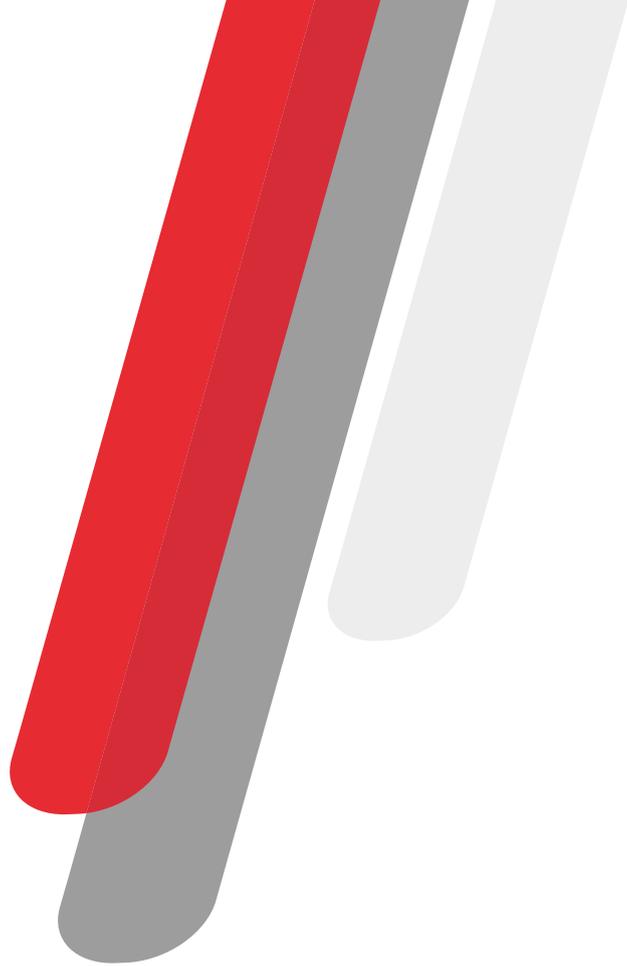
---

- Développer un parcours entrepreneurial pour les entreprises en démarrage;
- Multiplier les collaborations avec le Quartier général de l'audace du Cégep de Saint-Jérôme, le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme, l'École des entrepreneurs du Québec et l'incubateur entrepreneurial du campus jérômien de l'Université du Québec en Outaouais (UQO);
- Accompagner les entrepreneurs auprès des divers services d'accompagnement offerts;
- Développer des parcours entrepreneuriaux pour soutenir les entreprises dans leurs projets d'exportation, de virage technologique et de croissance;
- Bonifier l'offre de financement pour les PME innovantes, notamment par la mise en place d'un programme de subventions pour les jeunes entrepreneurs;
- Appuyer le développement d'espaces de travail partagé et/ou de recherche en innovation (Living Lab).

## 3. Appuyer le développement d'entreprises en économie sociale

---

- Mettre en place un programme de subventions pour les entreprises en économie sociale;
- Élaborer, en concertation avec les acteurs du milieu, une politique en économie sociale;
- Identifier les problématiques sociales et développer des parcours de solutions (Living Lab).



# Talents et qualité de vie

Le portrait économique et sociodémographique de Saint-Jérôme présente plusieurs défis, notamment à l'égard de la qualité de vie, de la population vieillissante et de la scolarisation. Ces défis ont fortement contribué à définir les actions à poser par la Ville pour augmenter sa prospérité et sa qualité de vie.

Afin de pouvoir assurer une hausse de sa prospérité économique, la Ville de Saint-Jérôme mettra en place de façon continue des actions concrètes pour relever les défis auxquels elle fait face.

## 1. Attirer une main-d'œuvre qualifiée et valoriser le talent et la recherche

---

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial;
- Soutenir le développement des établissements d'enseignement et de recherche dans leurs projets de croissance et de rayonnement;
- Mettre en place de nouvelles mesures d'accueil et de rétention des étudiants;
- Attirer et retenir des personnes immigrantes qualifiées étudiantes et professionnelles (ex. : salon de l'immigration).

## 2. Démocratiser l'accès au savoir

---

- Se servir des bibliothèques municipales comme levier de développement;
- Planifier l'implantation d'un centre d'innovation sociale, misant notamment sur l'entrepreneuriat, dans la future bibliothèque centrale;
- Mettre en valeur des réussites jérômiennes liées au savoir et à l'entrepreneuriat.

## 3. Diversifier l'offre de logements

---

- Planifier et encadrer une offre de logements pour les jeunes familles, les étudiants et les jeunes professionnels dans les nouveaux quartiers;
- Développer l'offre de logements sociaux et abordables;
- Renforcer la mixité sociale et la cohabitation.

## 4. Améliorer la mobilité et les déplacements actifs

---

- Consolider la mise en place de parcours urbains favorisant la piétonnisation, l'usage des vélos et l'autopartage;
- Mettre en œuvre un plan de stationnement intégré;
- Adopter un plan de mobilité durable;
- Adapter le transport collectif pour répondre aux besoins des entreprises;
- Créer des parcours urbains entre différents lieux d'intérêts, dont le quartier des Sports, les bibliothèques, le quartier 50, le parc naturel du Lac-Jérôme, etc.

## 5. Créer des milieux de vie intégrés

---

- Planifier le développement de nouveaux secteurs de manière à intégrer des commerces de proximité, des services essentiels, des entreprises, des écoles et des garderies/CPE;
- Diversifier l'offre alimentaire, notamment autour du Kilomètre zéro et du quartier des Sports.

# Électrification des transports

Déclarée comme capitale nationale de l'électrification des transports en novembre 2021, Saint-Jérôme est une figure de proue dans ce secteur depuis bien longtemps.

Que ce soit par le démarchage de nouvelles entreprises, par la consolidation des liens entre les grands joueurs et l'offre de formation, par l'accompagnement des entreprises innovantes ou encore directement par le biais d'investissements au sein de ses propres installations, la Ville de Saint-Jérôme compte bien faire rayonner et perdurer son statut de capitale nationale de l'électrification des transports.

## 1. Mettre en place un projet de zone d'innovation vouée aux véhicules innovants en collaboration avec les partenaires

- Dépôt d'un projet de zone d'innovation vouée aux véhicules innovants auprès du gouvernement du Québec en collaboration avec le Comité de la MRC.

## 2. Développer et consolider le réseau d'entreprises en électrification des transports et mobilité intelligente

- Mettre en place une veille stratégique;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de démarchage;
- Soutenir le développement de condominiums industriels voués majoritairement aux démarrages d'entreprises innovantes;
- Créer un espace de recherche en innovation (Living Lab) destiné aux entreprises de ce secteur en collaboration avec les partenaires.

Contactez la Centrale des affaires pour obtenir la version intégrale de la stratégie de développement économique 2022-2030.

## 3. Réunir une masse critique de talents

- Développer de nouveaux programmes de formation en lien avec le besoin des entreprises;
- Poursuivre les efforts d'arrimage entre l'offre de formation et le besoin des entreprises;
- Promouvoir les établissements d'enseignement et les centres collégiaux de transferts technologiques (CCTT) sur le territoire de Saint-Jérôme et soutenir leurs efforts de rayonnement à l'étranger;
- Pérenniser la présence de l'Institut du véhicule innovant (IVI) et du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) par la création d'un campus techno branché.

## 4. Renforcer le statut de Saint-Jérôme comme ville laboratoire

- Multiplier les projets innovants avec l'IVI et le CDCQ;
- Positionner la région au sein de l'écosystème de la mobilité électrique et intelligente au Québec, au Canada et à l'international par la promotion de ses actifs.

## 5. Accélérer la transition de la ville en électrification des transports

- Se doter d'un plan de conversion pour la flotte de véhicules municipaux;
- Consolider les réseaux de bornes de recharge (publics et privés) pour accompagner la conversion du parc automobile des citoyens et des entreprises;
- Inclure des normes d'application (bornes de recharge privées) à la planification urbaine et la réglementation municipale;
- Installer des bornes de recharge sur le réseau cyclable;
- Électrifier le transport en commun et le train de banlieue;
- Mettre en place un réseau intégré, avec ses infrastructures, incluant entre autres une flotte de véhicules électriques en libre-service, des vélos partage, etc.